



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Golfech-Plus-de-2-ans-pour-detecter-et-resoudre-un-probleme-sur-un-circuit-principal-du-reacteur-1>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Golfech : Plus de 2 ans pour détecter et résoudre un problème sur un circuit principal du réacteur 1**

22 juillet 2022

France : Golfech : Plus de 2 ans pour détecter et résoudre un problème sur un circuit principal du réacteur 1

Les configurations et les diagnostics d'EDF en question

Comprendra qui peut le communiqué d'EDF concernant un incident survenu à la centrale nucléaire de Golfech (Occitanie). L'affaire concerne un robinet du circuit secondaire du réacteur 1 [1], le circuit où la vapeur produite par la chaleur de la réaction nucléaire est envoyée sous très haute pression vers une turbine qu'elle fait tourner pour produire de l'électricité.

Il y est question de diagnostics contraires, d'un robinet en position ouverte au lieu de fermée, d'une intervention en septembre 2020 et d'un essai en décembre 2021. L'affaire aura duré au final plus de 2 années. Elle démontre qu'EDF ne maîtrise ni les configurations ni les diagnostics sur son installation. Et que les problèmes peuvent rester inaperçus et perdurer plusieurs années. De quoi questionner les qualités et compétences de l'industriel aux commandes du réacteur nucléaire n°1 de Golfech.

Ce que dit EDF :

Détection tardive d'un temps de manœuvre non conforme d'un robinet

Le 18/07/2022

En septembre 2020, lors de l'arrêt programmé pour maintenance et rechargement du combustible de l'unité de production n°1, les équipes de la centrale procèdent à une visite interne d'un **robinet du circuit de vapeur principal**. **La requalification du robinet suite à sa visite interne est réalisée et jugée conforme.**

En décembre 2021, l'unité de production n°1 est en fonctionnement. Un essai périodique est réalisé et met en évidence un **temps de manœuvre à la fermeture du robinet supérieur au critère défini par les règles générales d'exploitation. Le robinet reste alors fermé.**

Lors de la 3ème visite décennale en cours, une expertise métier est menée sur le robinet **confirmant l'absence d'anomalie et de non-qualité**. Toutefois, il est identifié que **le robinet est resté ouvert** lors du conditionnement d'une partie du circuit de vapeur principal durant l'arrêt de l'unité n°1 en 2020. Par conséquent, a posteriori, il est confirmé que la conduite à tenir au regard des règles générales d'exploitation n'a pas été respectée.

Cet événement n'a pas eu de conséquences réelles sur la sûreté des installations. Toutefois, en raison de la détection tardive de ce non-respect des règles générales d'exploitation, la direction de la centrale de Golfech a déclaré, le 15 juillet 2022, à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) un événement significatif sûreté au niveau 1 sur l'échelle INES qui en compte 7.

<https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-de-golfech/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-golfech/detection-tardive-dun-temps-de-manoeuvre-non-conforme-dun-robinet>

Ce que dit l'ASN :

Non-respect de la conduite à tenir à la suite d'un temps de fermeture trop long d'une vanne

Publié le 22/07/2022

Centrale nucléaire de Golfech Réacteurs de 1300 MWe - EDF

Le 15 juillet 2022, l'exploitant de la centrale nucléaire de Golfech a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) un événement significatif pour la sûreté relatif au non-respect de la conduite à tenir dans une situation rencontrée, pour laquelle le temps de fermeture d'une vanne du circuit de vapeur vive principale était trop long.

Le circuit de vapeur vive principale permet d'alimenter en vapeur le groupe turbo-alternateur situé en salle des machines. Ce circuit comprend quatre lignes, chacune issue d'un des quatre générateurs de vapeur situés dans le bâtiment réacteur. Une ligne de vapeur vive est notamment équipée d'une vanne d'isolement, qui permet d'interrompre rapidement, si nécessaire, la circulation de la vapeur. Une ligne de bypasse de la vanne d'isolement principal est utilisée pour conditionner la tuyauterie de la ligne VVP située en aval de la vanne d'isolement lors du redémarrage d'un réacteur, après un arrêt pour renouvellement du combustible. En dehors de cette utilisation et de la réalisation d'essais périodiques, les vannes permettant l'isolement de la ligne de bypasse doivent être fermées.

Quand le réacteur est en fonctionnement, les règles générales d'exploitation [1] prévoient que dans la situation où une vanne de bypasse se retrouve bloquée, et que celle-ci n'est pas fermée, le repli du réacteur doit être engagé sous huit heures.

Lors d'un essai périodique en décembre 2021, alors que le réacteur 1 était en exploitation, l'exploitant a constaté que le temps de fermeture d'une vanne, située sur le circuit bypasse d'une vanne d'isolement du circuit de vapeur vive principale, était trop long. Ce temps de fermeture a conduit l'exploitant à considérer la vanne de bypasse comme bloquée, lorsqu'elle n'était pas fermée.

L'exploitant a considéré que cette vanne ne respectait pas le temps de fermeture requis depuis le précédent arrêt du réacteur pour renouvellement du combustible, en 2020.

En juillet 2022, en menant une nouvelle analyse de cette situation, EDF a identifié que lors de ce précédent arrêt, la vanne d'isolement de la ligne de bypasse avait été ouverte pendant une durée supérieure à 8 heures. Cette situation constituait un écart par rapport aux règles générales d'exploitation.

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur les installations, les personnes et l'environnement. Toutefois, l'événement a affecté la fonction de sûreté liée à la réactivité.

En raison de sa détection tardive, cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES (échelle internationale des événements nucléaires et radiologiques, graduée de 0 à 7 par ordre croissant de gravité).

<https://www.asn.fr/l-asn-controle/actualites-du-controle/installations-nucleaires/avis-d-incident-des-installations-nucleaires/non-respect-de-la-conduite-a-tenir-a-la-suite-d-un-temps-de-fermeture-trop-long-d-une-vanne>

Notes

[1] **Le circuit secondaire** est un circuit fermé dans lequel la vapeur produite dans le générateur de vapeur est conduite à la turbine, qui transforme son énergie en énergie mécanique. Il comprend : la partie secondaire des générateurs de vapeur, la turbine, le condenseur, les systèmes d'extraction et de réchauffage de l'eau condensée jusqu'au retour au générateur de vapeur, ainsi que les tuyauteries associées. <https://www.asn.fr/Lexique/C/Circuit-secondaire>